



LES CPS EN GREVE LE 17 FEVRIER 2014 !

Le 17 février 2014, 44,22% des agents des Centres Prélèvement Service (CPS) étaient en grève.

L'application des nouvelles normes SEPA n'a absolument pas été anticipée en terme de moyens humains et matériels (matériel informatique obsolète, nouvel opérateur téléphonique...).

En terme d'emplois, la Direction Générale s'était engagée à ce que les vacances d'emplois soient comblées, que des postes soient créés en CPS relais et que des postes soient implantés pour la prise en charge de nouveaux départements. Or, il n'en n'est rien.

Les agents des CPS n'en peuvent plus ! Ils revendiquent :

- ✓ le respect des engagements de la Direction Générale, pris lors du dernier groupe de travail, en mars 2012 en terme d'emploi et de moyens (comblement des vacances d'emplois, implantation des postes découlant de la prise en charge de nouveaux départements, création d'emplois aux CPS Relais, nouveaux casques plus performants) ;
- ✓ le maintien de la prime de CPS pour les équipes en Relais ;
- ✓ l'arrêt de la gestion de Gaïa par les CPS ;
- ✓ l'adaptation des normes SEPA et leur gestion au sein des CPS, avec de réels moyens humains et matériels ;
- ✓ le déploiement d'un parc informatique performant ;
- ✓ l'application des préconisations de l'étude ergonomique.

Pour la CGT Finances Publiques, la DGFIP doit répondre aux revendications des agents et convoquer rapidement un groupe de travail pour que soient débattus les sujets afférents à l'emploi et aux conditions de travail !

Montreuil, le 18 février 2014

Syndicat national CGT Finances Publiques

- Case 450- 263 RUE DE PARIS
93514 MONTREUIL CEDEX
- dgfip@cgt.fr
- www.financespubliques.cgt.fr
- Tél. : 01 55 82 80 80